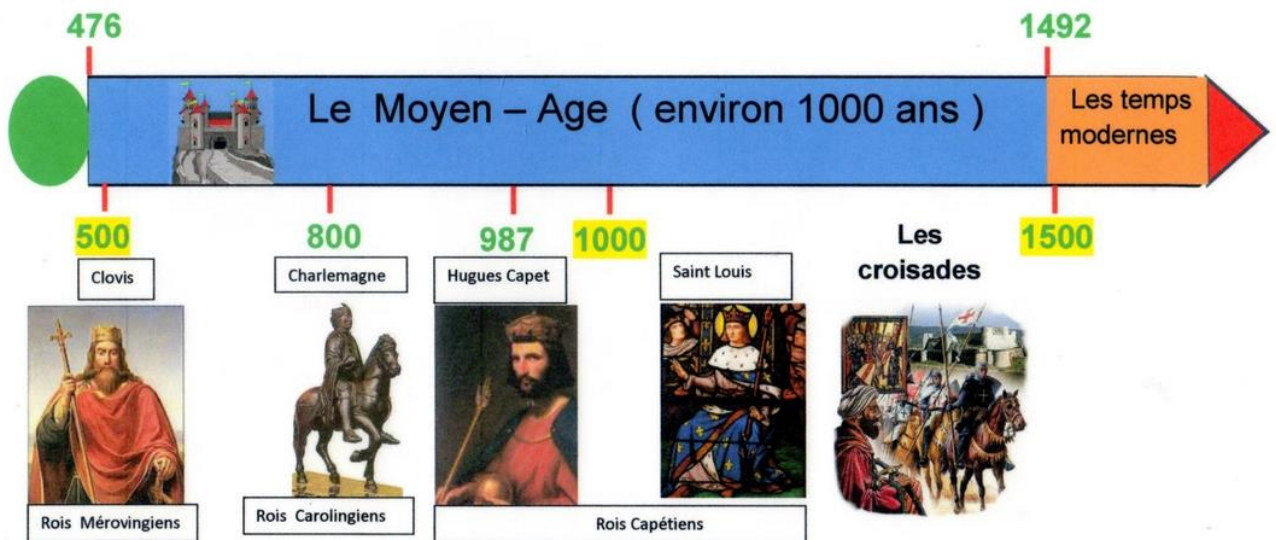


Dossier sur le Moyen-âge :

Le Moyen-âge commence avec la chute de l'Empire romain de l'Occident (en l'an 476) et qui va, tout dépend de l'historien, jusqu'à la découverte de l'Amérique (1492) ou la chute de l'Empire Byzantin et l'invention de l'imprimerie (1453).

Le Moyen-âge, par ailleurs, peut se diviser en Haut Moyen-âge (la période allant du Vème siècle au Xème siècle), le Moyen-âge classique (du Xème au XIIIème siècle) et le Bas Moyen-âge (les derniers siècles du Moyen-âge).



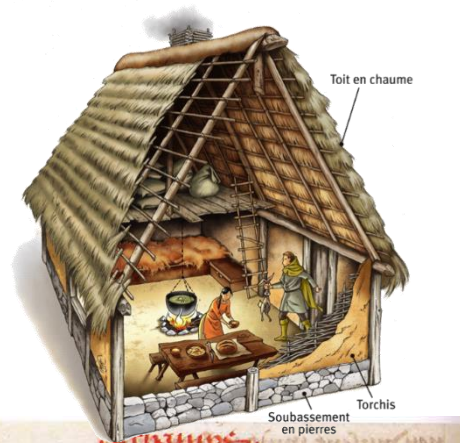
Au Moyen-âge, la société est divisée en trois ordres: les religieux qui prient, les seigneurs et les chevaliers qui combattent et les travailleurs (les artisans, les commerçants et les paysans).

LES PAYSANS :



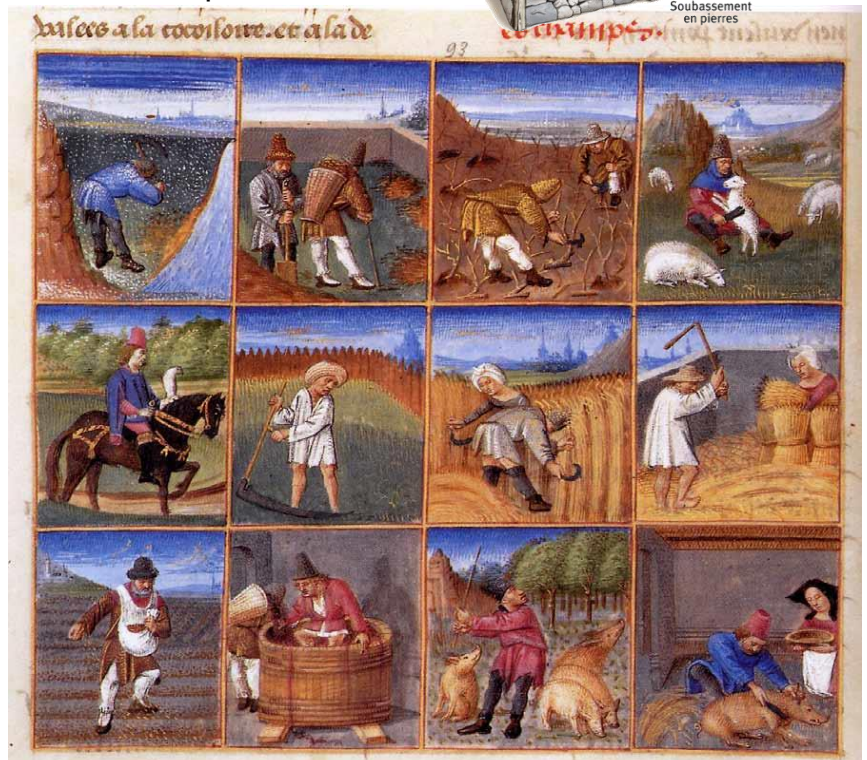
Au Moyen-âge, il y avait deux types de paysans. Les serfs appartenait au Seigneur, ils n'étaient pas libres et pouvaient difficilement le devenir. Les vilains étaient libres. Les paysans possédaient des tenures, des terres que le seigneur leur offrait en échange de corvées et des redevances.

Les paysans vivent en général dans des maisons en bois et en terre couvertes de chaumes, sous le même toit que leurs animaux. Ils cultivent des céréales (orge, seigle, froment...) qui forment la base de l'alimentation.



Les travaux annuels :

- Janvier : ils curent les fossés avec une houe.
- Février : ils épandent du fumier avec une hotte et une bêche.
- Mars : ils taillent la vigne avec une serpe.
- Avril : ils tondent les moutons.
- Mai : ils continuent les travaux pour la récolte.
- Juin : ils récoltent le blé et le foin avec une faux.
- Juillet : ils moissonnent les céréales avec une faucille.
- Août : ils battent les épis des céréales au fléau.
- Septembre : ce sont les semailles, ils labourent avec l'araire et sèment des graines «à la volée».
- Octobre : ils foulent le raisin avec les pieds pour en extraire le jus qui donnera le vin.
- Novembre : ils pratiquent la glandée, grâce à un bâton lancé qui fait tomber les glands des chênes qui serviront pour engraisser ses porcs.
- **Décembre : ils tuent les cochons.**



À partir de l'an 1000, de nouveaux outils, comme la charrue ou la herse, améliorent les cultures. De nouvelles terres cultivées sont conquises sur les forêts et les marais ; les moines jouent un rôle essentiel dans ce vaste mouvement de défrichement. La production agricole augmente : les paysans vivent mieux. Ces progrès permettent également de nourrir les habitants des villes qui sont de plus en plus nombreux.

Les paysans, serfs ou vilains, sont sous la domination d'un seigneur. Ils habitent et travaillent dans la seigneurie. Les paysans ont une vie difficile. Ils doivent de nombreuses redevances au seigneur comme le cens: loyer, ils doivent donner une partie de leur récolte et sont soumis à la corvée. Ils doivent payer pour utiliser le moulin. Le seigneur a le droit de commander, de juger et de punir les paysans. À partir du XIe siècle, l'agriculture s'améliore grâce à des progrès importants.

LE CLERGÉ

Dès l'apparition du christianisme, les chrétiens se sont rassemblés dans des bâtiments appelés églises. À partir du début du XIe siècle, dans un grand élan d'enthousiasme religieux, ils construisent de nouvelles églises, des monastères et des cathédrales de style roman et gothique.

Les raisons pour lesquelles un aussi grand nombre d'églises est construit sont multiples :

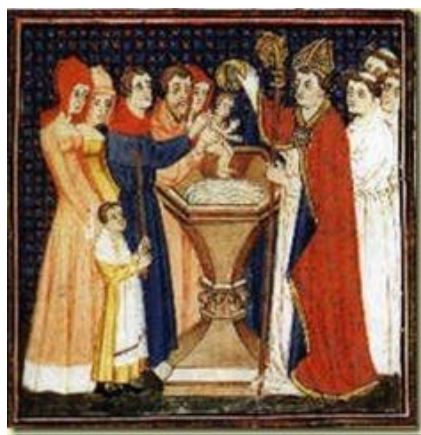
- la foi des chrétiens ;
- l'enrichissement de l'Occident et sa prospérité ;
- la puissance et la richesse du clergé.

L'organisation du clergé

Les représentants de l'Église catholique se partagent en 2 groupes :

- Le clergé séculier
- Le clergé régulier

L'ensemble du clergé est soumis à l'autorité d'un chef commun : le pape.



Le clergé séculier



Le clergé régulier

Le clergé séculier

Il vit dans le siècle, parmi les fidèles qu'il encadre. Le clergé séculier se compose : de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de chanoines (prêtres attachés à une cathédrale ou à une collégiale), de curés de paroisse. Le clergé séculier est exclusivement masculin.

Le clergé régulier

Il vit retiré dans les monastères et dans les abbayes en suivant une règle.

- Partage son temps entre la prière et le travail (manuel et intellectuel)
- Il est masculin et féminin ; il est composé de moines ou de moniales vivant sous la direction d'un abbé ou d'une abbesse



Le rôle du clergé

Les clercs ne se contentent pas de prier et d'appliquer les règles de la religion. Le clergé dispose de ses propres tribunaux. Ils jugent, par exemple, tout ce qui concerne le mariage ou l'hérésie et infligent des peines : les pèlerinages obligatoires, l'excommunication, c'est-à-dire que les fidèles qui en sont touchés sont mis hors de l'Église et privés des sacrements.

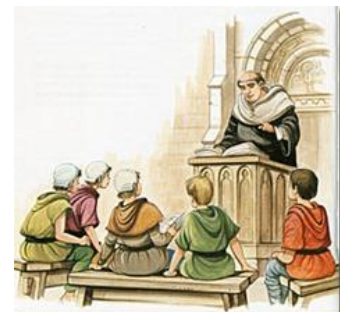
L'Église est très riche grâce aux dons des fidèles qui espèrent racheter leurs fautes par ce geste de piété et gagner le salut éternel grâce aux prières « garanties » pour le repos de leur âme. Grâce à ces pieuses donations, l'Église possède de nombreuses terres travaillées par les paysans dans le cadre seigneurial.

L'Église consacre une partie de sa fortune à des œuvres sociales ou culturelles :



- L'assistance aux pauvres, aux orphelins et aux malades : hospices pour les lépreux, les malades ; hospitalité pour les voyageurs et les pèlerins
- L'enseignement : jusqu'à la renaissance des villes, l'Église est la seule à se préoccuper du fonctionnement des écoles qui

sont souvent annexées à des abbayes



- La construction d'édifices religieux ; l'art médiéval sera donc surtout religieux
- La conservation de la culture antique : la plupart des abbayes ont des bibliothèques et un scriptorium où l'on s'emploie à copier d'anciens manuscrits.

Pour vivre et financer ces dépenses de santé et d'éducation, le clergé perçoit la dîme.

Au Moyen-âge, l'église chrétienne tient une place essentielle dans la société. Les membres de l'église font partie du clergé. On distingue le clergé séculier qui comprend les clercs vivant parmi les hommes comme les prêtres et le clergé régulier qui vit dans des monastères et suit une règle : les moines et moniales. La vie quotidienne est rythmée par la religion avec les cérémonies du baptême, du mariage, les messes et les fêtes religieuses. Le clergé assure également l'enseignement, la diffusion du savoir, la médecine et l'aide aux pauvres dans les hôpitaux.

Les seigneurs :

La vie des seigneurs au Moyen-âge est avant tout définie par leur statut. Le seigneur est un propriétaire terrien, qui occupe un tiers de son domaine et régent le reste. La seigneurie est découpée en réserve (là où vit et chasse le seigneur) et en tenures (les terres qu'il octroie aux paysans pour la culture). Les pouvoirs d'un seigneur au Moyen-âge sont économiques, judiciaires et militaires. La vie des seigneurs au Moyen-âge dépendait de la période dans laquelle ils évoluaient : principalement s'ils étaient, ou non, en guerre ou en croisade.

Le contrat entre deux seigneurs: ce contrat mettait l'accent sur un lien d'échange, d'homme à homme et d'obligations réciproques, qui se mettait en place lors d'une cérémonie importante : l'hommage. Le contrat se constituait de cette manière: le moins puissant des deux seigneurs prêtait serment à l'autre, s'engageant à lui obéir et à lui être fidèle. Il devenait ainsi son vassal. En échange, l'autre seigneur lui promettait protection et lui cédait une terre, appelée fief. Il devenait ainsi le suzerain du vassal. En théorie, l'ensemble des seigneurs du royaume, devaient prêter serment au roi et devenir ses vassaux, c'est-à-dire lui être fidèle et lui obéir. Le roi, lui, n'était le vassal d'aucun homme. Le lien qui unit le seigneur et son vassal est concrétisé par la cérémonie de l'hommage. Le vassal jure obéissance à son seigneur sur un objet sacré: c'est le serment de fidélité. Les obligations sont réciproques: le vassal doit assister son seigneur dans les opérations militaires. Il lui doit aussi conseil pour rendre la justice et l'aider financièrement dans quatre occasions: lorsque le seigneur marie sa fille, quand il arme son fils chevalier, quand il part à la Croisade ou quand, prisonnier, il doit payer une rançon. Cette forme de société qui se développe dans toute l'Europe occidentale vers l'An Mil est la féodalité. En cas de non-respect de ses engagements, le vassal devient félon et son fief est confisqué.



4 Les obligations du seigneur et du vassal

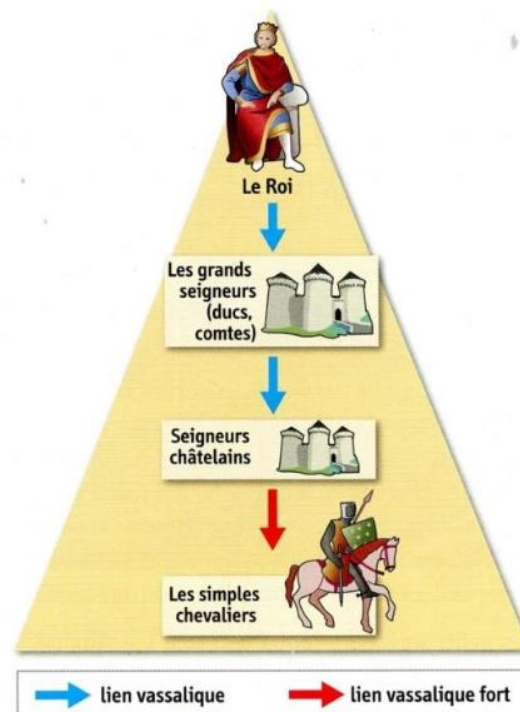
LE SEIGNEUR DOIT AU VASSAL

- La **protection**, si celui-ci est attaqué
- L'**entretien par le fief**, en général une terre (une seigneurie)



LE VASSAL DOIT AU SEIGNEUR

- Le **conseil**
- L'**aide militaire**
 - Lorsque le seigneur est attaqué
 - Pour garder le château
 - Lorsque le seigneur en attaque un autre (service militaire limité à 40 jours)
- L'**aide financière**
 - Quand le seigneur marie sa fille
 - Quand le seigneur fait son fils chevalier
 - Quand le seigneur doit une rançon
 - Quand le seigneur part en croisade



5 La pyramide vassalique

Les seigneurs châtelains sont à leur tour vassaux de seigneurs plus puissants. Le roi est à la tête de cette pyramide vassalique.



Ceux qui savent combattre, le plus souvent à cheval, portent le nom de « chevaliers ». Ce sont les hommes d'armes des seigneurs. Pour devenir un chevalier, une cérémonie est nécessaire, l'adoubement.

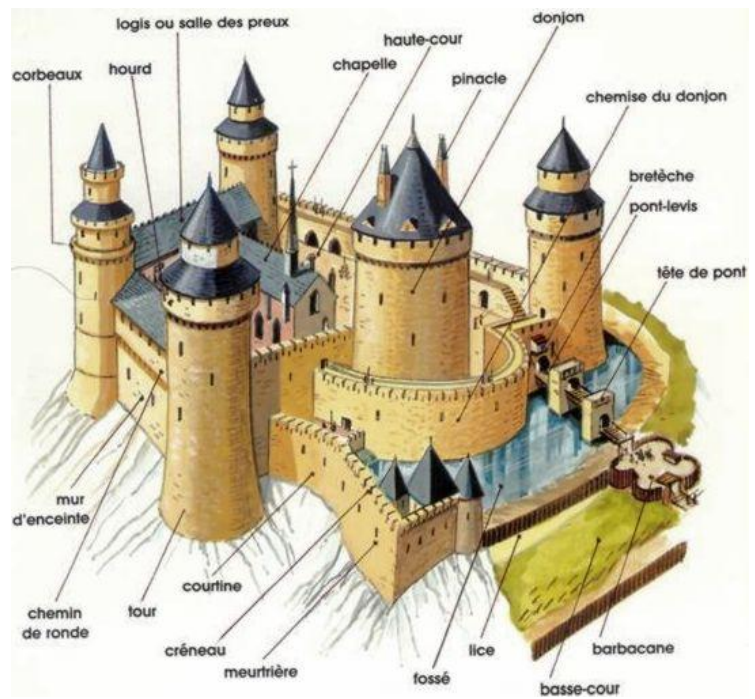


Dès l'âge de 7 ans, le futur chevalier est placé au service d'un seigneur pour y apprendre le métier des armes. Il apprend à monter à cheval et reçoit une éducation militaire. Le jeune seigneur est d'abord page, puis devient écuyer c'est-à-dire qu'il accompagne un chevalier sur le champ de bataille et porte son bouclier ou écu. Vers 18 ans, a lieu la cérémonie de l'adoubement. Le jeune seigneur est nommé chevalier et son parrain lui remet l'équipement constitué d'un heaume qui est un casque avec visière, un haubert qui est une tunique longue constituée de mailles en fer appelée aussi cotte de mailles, pouvant peser jusqu'à 15 kilos, une lance, une épée, les éperons et un cheval appelé destrier.

Les tournois sont organisés en temps de paix pour que les chevaliers puissent entretenir leur forme physique. Ce sont des jeux guerriers d'une grande violence dont l'objectif est de vaincre l'adversaire pour récupérer son armement et son cheval. Ils offrent également au chevalier l'occasion de montrer son courage et d'acquérir la gloire. Enfin, les tournois sont des prétextes pour organiser des festivités comme des banquets. Les dames y jouent un grand rôle car elles peuvent écouter les poètes ou troubadours qui chantent les exploits de leur chevalier.

Le château est le siège de la puissance du seigneur. Il s'agit d'une résidence fortifiée généralement située en hauteur, dominant ainsi les terres et les hommes qui en dépendent. Il est donc souvent perché sur une butte naturelle ou artificielle. Ou bien, il peut être accroché aux pentes d'une colline. Il est, dans un premier temps et jusqu'au IXe siècle, construit en bois et en terre. Puis à partir du XIe siècle, période de grande construction, le château n'est encore qu'une haute bâtisse de trois ou quatre étages, sorte de tour rectangulaire en bois avec un toit couvert de peaux de bêtes fraîchement égorgées pour éviter les incendies. Il existe une défense avancée, le plus souvent faite de planches dressées et de murs de pierres sèches, derrière lesquels viennent s'abriter les paysans et leurs troupeaux.

Souvent, on trouve deux enceintes concentriques, séparées par un fossé. Les murs ou courtines sont crénelés, couronnés d'un chemin de ronde destiné à la surveillance des alentours par les soldats et renforcés par des tours d'angle. Dans l'enceinte intérieure se dresse isolé un donjon, puissante tour rectangulaire puis circulaire. Les étages abritent le logis du seigneur, son trésor, ses archives et son arsenal. La porte de la forteresse, close par une simple herse, se complète, au 13^{esi}ècle, d'un pont-levis sur le fossé. Les courtines se couronnent de mâchicoulis en pierre d'où les défenseurs jettent sur l'assaillant des projectiles. Autour du château s'organise la seigneurie où vivent des chevaliers et des paysans regroupés autour du seigneur du lieu.



Seigneurie au Moyen-âge :



Les seigneurs sont des hommes puissants. Leurs pouvoirs sont économiques, judiciaires et militaires. Leur statut les place en haut de la hiérarchie sociale du Moyen-âge.

Mais ils promettent fidélité au roi dont ils sont les vassaux. Le roi, quant à lui, est le suzerain de tous les suzerains. Il est le "seigneur suprême".

Les seigneurs sont propriétaires d'un ensemble de terres. C'est la seigneurie. Ils vivent et chassent dans une partie de leur domaine (la réserve). Mais, ils octroient une autre partie (les tenures) aux paysans. Ils leur apportent aussi leur protection en cas d'attaque, mais exigent de ces vassaux des redevances et du travail (la corvée).

Sur leurs terres, les seigneurs rendent la justice. Mais, ils sont avant tout des guerriers qui défendent leur domaine, forment les futurs chevaliers et apportent leur soutien militaire à leurs suzerains. Ils participent également aux croisades, ces campagnes militaires chrétiennes du XIe siècle au XIIIe siècle lancées pour délivrer les Lieux saints.